

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 JANVIER 2023**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 25/01/2023, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nawel SACI à Andrée LIGONNET, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Géraldine LAVIELLE à Mathieu GAGET

Absents : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA, Fabienne ALPHONSINE, Patrice SAUMON.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

DELIB 2023.01.25.10

OBJET : Subvention - Biennale de la logistique 2023

Madame Emilie JULLIEN, Adjointe déléguée à la Jeunesse, à l'emploi et l'insertion, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité est partenaire officiel de la Biennale de la Logistique organisée par le Pôle d'Intelligence Logistique (PILE'S) depuis 2017.

La Biennale de la Logistique est un grand évènement partenarial de promotion et d'attractivité de la filière, qui a lieu tous les 2 ans, pour faire découvrir les métiers de la logistique et ses enjeux auprès d'un public scolaire (collégiens et lycéens), demandeurs d'emplois et acteurs territoriaux.

La 4^{ème} édition de la Biennale régionale de la Logistique se déroulera du 2 au 30 mars 2023 avec pour objectifs :

- Promouvoir la diversité des métiers auprès des publics ciblés,
- Mettre en lumière les talents présents au sein des entrepôts,
- Développer l'emploi et l'alternance logistique en cassant les préjugés autour de ces métiers,
- Valoriser l'activité des territoires sur lesquels sont implantés les entrepôts logistiques.

Au programme :

- Exposition « portes ouvertes des entreprises de la logistique,
- Le Championnat des caristes,
- Le Challenge Logistique Etudiant pour les étudiants des écoles du supérieur,
- Des Visites de découverte des terres logistiques sur la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère – CAPI et la Communauté de Communes de l'Est lyonnais - CCEL pour les élus, les prescripteurs, les décideurs,

- Des Evènements thématiques autour de l'emploi, de la diversité et de la prévention des risques professionnels à destination des professionnels du secteur,
- Un Job Dating dédié à la filière,
- Une soirée de clôture dans un lieu d'exception pour marquer ce mois riche en évènement et faire rayonner les talents des entreprises.

Le budget prévisionnel de cette nouvelle édition est estimé à 47 150€.

Il est proposé que la commune verse comme les années précédentes une subvention de deux-mille euros (2 000€) pour soutenir cet évènement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE le versement d'une subvention de deux-mille euros (2 000€) au Pôle d'Intelligence Logistique.**
- **DIT que les crédits sont inscrits au Budget Prévisionnel 2023.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 25/01/2023

Publication et transmission en sous préfecture le 30 janvier 202330/01/2023

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20230125-lmc111662-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.